

## COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

### EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Séance du 3 octobre 2008  
(convocation du 22 septembre 2008)

Aujourd'hui Vendredi Trois Octobre Deux Mil Huit à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Vincent FELTESSE, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

#### **ETAIENT PRESENTS :**

M. FELTESSE Vincent, M. JUPPE Alain, M. CAZABONNE Alain, M. BENOIT Jean-Jacques, Mme BOST Christine, M. BRON Jean-Charles, Mme CARTRON Françoise, M. CAZABONNE Didier, M. CHAUSET Gérard, Mme CURVALE Laure, M. DUCHENE Michel, M. DUPRAT Christophe, Mme FAYET Véronique, M. FLORIAN Nicolas, M. FREYGEFOND Ludovic, M. GAÜZERE Jean-Marc, M. GELLE Thierry, M. GUICHARD Max, M. HERITIE Michel, Mme ISTE Michèle, M. LABARDIN Michel, M. LABISTE Bernard, M. LAMAISON Serge, Mme LIRE Marie Françoise, M. OLIVIER Michel, M. PIERRE Maurice, M. PUJOL Patrick, M. ROSSIGNOL Clément, M. SAINTE-MARIE Michel, M. SEUROT Bernard, M. SOUBIRAN Claude, M. TOUZEAU Jean, M. TURON Jean-Pierre, Mme DE FRANCOIS Béatrice, Mme LACUEY Conchita, M. MAURRAS Franck, M. SOUBABERE Pierre, M. AMBRY Stéphane, M. ANZIANI Alain, M. ASSERAY Bruno, Mme BALLOT Chantal, M. BAUDRY Claude, M. BOBET Patrick, M. BONNIN Jean-Jacques, M. BOUSQUET Ludovic, Mme BREZILLON Anne, M. BRUGERE Nicolas, Mme CAZALET Anne-Marie, M. CHARRIER Alain, Mme CHAVIGNER Michèle, Mme COLLET Brigitte, Mlle COUTANCEAU Emilie, M. DAVID Jean-Louis, M. DAVID Yohan, Mme DELATTRE Nathalie, M. DELAUX Stéphan, Mlle DELTIMPLE Nathalie, Mme DESSERTINE Laurence, Mme DIEZ Martine, M. DOUGADOS Daniel, M. DUART Patrick, M. DUBOS Gérard, M. DUCASSOU Dominique, M. DUPOUY Alain, M. EGRON Jean-François, Mlle EL KHADIR Samira, Mme EWANS Marie-Christine, Mme FAORO Michèle, M. FAYET Guy, Mme FOURCADE Paulette, M. GALAN Jean-Claude, M. GARNIER Jean-Paul, M. GUICHOUX Jacques, M. GUILLEMOTEAU Patrick, Mme HAYE Isabelle, M. HURMIC Pierre, M. JOANDET Franck, M. JUNCA Bernard, M. LAGOFUN Gérard, Mme LAURENT Wanda, M. LOTHaire Pierre, M. MANGON Jacques, M. MAURIN Vincent, Mme MELLIER Claude, M. MERCIER Michel, M. MOGA Alain, M. MOULINIER Maxime, Mme NOEL Marie-Claude, M. PAILLART Vincent, Mme PARCELLIER Murielle, M. PENEL Gilles, M. PEREZ Jean-Michel, Mme PIAZZA Arielle, M. QUANCARD Denis, M. QUERON Robert, M. RAYNAL Franck, M. RAYNAUD Jacques, M. ROBERT Fabien, Mme SAINT-ORICE Nicole, M. SOLARI Joël, Mme TOUTON Elisabeth, M. TRIJOULET Thierry.

#### **EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :**

M. DAVID Alain à M. EGRON Jean-François  
M. DUPRAT Christophe à M. BOBET Patrick (à cptre de 12 h 00)  
M. FAVROUL Jean-Pierre à M. SOUBIRAN Claude  
M. GAUTE Jean-Michel à M. GAÜZERE Jean-Marc  
M. GELLE Thierry à M. CAZABONNE Alain (à cptre de 12 h 00)  
Mme. BONNEFOY Christine à M. GARNIER Jean-Paul  
Mme BREZILLON Anne à Mme PIAZZA Arielle (jusqu'à 10 h 55)  
Mme CAZALET à Mme PARCELLIER Murielle (à cptre de 12 h 00)  
M. CAZENAVE Charles à M. BRUGERE Nicolas  
M. COUTURIER Jean-Louis à Mme LACUEY Conchita  
M. DANJON Frédéric à Mme CURVALE Laure  
M. DOUGADOS Daniel à Mlle COUTANCEAU Emilie (à cptre de 9 h 50)  
Mme DUBOURG-LAVROFF Sonia à M. DUCASSOU Dominique

M. FEUGAS Jean-Claude à M. GUICHARD Max  
M. GUILLEMOTEAU Patrick à M. MOULINIER Maxime (jusqu'à 10 h 15)  
M. JOUBERT Jacques à Mme. CHAVIGNER Michèle  
M. MILLET Thierry à M. RAYNAL Franck  
M. PALAU Jean-Charles à M. BOUSQUET Ludovic  
M. POIGNONEC Michel à M. FLORIAN Nicolas  
M. REIFFERS Josy à M. DELAUX Stéphan  
M. RESPAUD Jacques à Mme. DIEZ Martine  
M. ROUVEYRE Matthieu à Mlle. DELTIMPLE Nathalie  
M. SAINTE-MARIE Michel à M. ANZIANI Alain (jusqu'à 11 h 35)  
M. SENE Malick à M. SOUBABERE Pierre  
Mme. WALRYCK Anne à M. MOGA Alain

**LA SEANCE EST OUVERTE**

**Technopole de l'agglomération bordelaise - Association Bordeaux Unitec -  
Programme d'actions 2008 - Subvention de la Communauté Urbaine -  
Convention - Décision - Autorisation**

Monsieur BRON présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

La Communauté Urbaine apporte son soutien financier à l'association Unitec depuis 1990. L'adoption, le 17 janvier 2003, de la nouvelle politique économique de la Communauté urbaine, a conduit au renforcement des relations partenariales avec les structures de développement économique oeuvrant sur le territoire de l'agglomération.

Par délibération n°2004/0161 du 20 février 2004, le Conseil de Communauté s'était prononcé favorablement sur le principe d'un partenariat avec les associations technopolitaines Bordeaux Technowest et Bordeaux - Unitec.

L'association Bordeaux - Unitec a pour objet de favoriser l'émergence, la création et le développement d'activités industrielles et tertiaires innovantes en étroite symbiose avec la Communauté scientifique et universitaire, et en rassemblant les acteurs institutionnels et techniques de la création d'entreprises, du transfert de technologie et de l'innovation. Elle réunit dans l'exercice de ses actions les compétences et les moyens locaux et régionaux nécessaires à leur concrétisation, et provoque la création de nouveaux outils et infrastructures, si nécessaire.

Le programme d'actions 2008(A) et le budget qui l'accompagne (B) présentés ci-après, s'articulent autour de deux lignes forces :

- l'appui à la création et au développement d'entreprises innovantes,
- l'animation industrielle et scientifique.

**A – Programme d'actions 2008**

**- Action1 – Appui à la création et au développement d'entreprises innovantes**

L'année 2008 verra la poursuite des opérations de détection de projets innovants conduites par Aquitaine Valo et avec l'Incubateur régional Aquitaine. Quelques projets pourraient être mis en incubation.

Les créations d'entreprises soutenues par Bordeaux-Unitec concernent la mise en œuvre de savoir-faire scientifiques et universitaires d'une part (association d'un chercheur avec un manager par exemple) et celles adossées aux milieux scientifiques ou universitaires (dont les projets revêtent un caractère scientifique par exemple), d'autre part.

#### *1-1 Portefeuille de projets, objectifs*

L'équipe de Bordeaux-Unitec travaille en 2008 à l'élaboration de business-plans de 20 projets.

A ce nombre, devraient s'ajouter, la création de 8 à 10 nouvelles entreprises innovantes. Bordeaux-Unitec intervient pour faciliter la création d'entreprises sur l'agglomération dans son ensemble, sur des thématiques telles que les matériaux, les biotechnologies, l'informatique, la santé, l'électronique, les TIC. Ainsi, tout créateur d'entreprise innovante peut bénéficier des compétences de management et de concrétisation de projet de l'équipe Bordeaux-Unitec, quel que soit son lieu d'implantation dans le bassin d'emploi.

#### *1- 2 Soutien individuel au développement des jeunes entreprises*

Les jeunes sociétés ont un besoin de plus en plus important d'accompagnement qu'elles se trouvent ou pas en pépinière L'équipe de Bordeaux-Unitec assure un suivi régulier de leur évolution afin de faciliter leur implantation définitive en hôtel d'entreprises et parcs d'activités proches des laboratoires et universités. Une cellule d'ingénierie financière de haut niveau, initiée en 2007, traite avec ces jeunes entreprises de l'accès au capital risque.

#### *1-2 Appui au développement des P.M.I*

L'association est en contact avec des PMI technologiques afin de détecter les besoins d'accompagnement à la stratégie et au financement en R&D de produits nouveaux.

### **Action 2 –Animation industrielle et scientifique**

#### *2-1 Information – Club des jeunes entreprises*

Bordeaux-Unitec poursuivra son programme d'information et de sensibilisation en direction des créateurs et jeunes entrepreneurs dans le cadre du Club des Jeunes entreprises Innovantes sur des thèmes concernant la gestion de l'innovation et la gestion d'entreprise élargi aux créateurs et entrepreneurs situés sur le territoire communautaire.

Ainsi, des ateliers techniques seront organisés tous les mois pour ces derniers afin de favoriser leur apprentissage des domaines utiles à la gestion des projets (crédit d'impôts, gestion des ressources humaines, propriété industrielle, etc...) et de la connaissance des opérateurs régionaux du transfert de technologies, du financement, et de l'innovation.

Ces ateliers seront mutualisés avec les autres technopoles et pépinières de l'agglomération.

De plus, Bordeaux-Unitec établira et diffusera par Internet, auprès de ses membres et partenaires, un journal de l'innovation relatif aux opportunités d'affaires, des offres d'emplois technologiques, inscription à des sessions de capital risque, et des informations à caractère technologique sur le réseau.

#### *2-2 Formation*

Bordeaux-Unitec participe au réseau aquitain des pépinières d'entreprises qui organise des stages de formation continue pour les créateurs et entrepreneurs en matière d'action commerciale, de gestion financière, de gestion des relations avec les banques, etc...

Les membres responsables, dirigeants, cadres et créateurs membres du club des Entreprises Innovantes seront incités à participer à ces stages.

Bordeaux-Unitec reconduira ses stages de formation au business-plan et à la gestion de projets, ainsi qu'à l'entreprenariat (Masters Lasers).

### *2-3 Détection de projets, prospection*

Divers supports seront utilisés :

- un site web qui procure aux créateurs hors région des contacts,
- sa présence et sa participation à des conférences à caractère universitaire et scientifique, au salon des entrepreneurs de Paris de février 2008, au Forum Régional de la Création d'Entreprises de Bordeaux en juin 2008, au Carrefour des Biotechnologies, au Salon Opto de paris, etc....,
- des contacts et prise de connaissance de laboratoires de recherche publique,
- sa participation au Concours National de Création d'Entreprises de technologies innovantes organisé par le ministère de la Recherche et Oseo,
- sa contribution à l'entretien du réseau des partenaires institutionnels, financiers et techniques qui permet de recevoir les demandes de porteurs de projets de création d'entreprises innovantes.

### *2-4 Sessions de financement des projets et entreprises innovantes, forum Innovaday*

La seconde édition du Forum national de la création d'entreprises Innovaday s'est déroulée en juin 2008.

Un parcours de l'innovation sera par ailleurs proposé aux créateurs et entrepreneurs régionaux.

### *2-5 SVCR de Business Angels*

Bordeaux-Unitec a pris l'initiative de lancer un club de « business angels » qui a vu la création, en 2007, d'une SCR FINAQUI rassemblant plusieurs dizaines de « business angels » et plusieurs projets lui seront présentés par Bordeaux - Unitec.

### *2-6 Infrastructures, participation aux actions des pôles de compétitivité*

Bordeaux-Unitec est impliquée dans les pôles « route des lasers » et « Prod'Innov » et poursuivra son travail sur les projets associant les entreprises de la technopole ainsi que sur les projets structurants tels que Alphatech, le Parc de la photonique ou le Bioparc :

- Parc Scientifique Unitec 1 : 2008 verra la construction du troisième hôtel d'entreprises qui accueillera les sociétés innovantes issues des incubateurs et pépinières de la technopole.
- Cité de la photonique- Unitec 5 : deux bâtiments seront livrés en 2008 : l'un pour l'accueil de la société EOLITE systèmes, et l'autre à l'usage multi locatif pour l'hébergement de jeunes sociétés innovantes ou des établissements ressortant de la filière optique - laser.
- Bioparc : Bordeaux-Unitec s'impliquera en collaboration avec la Caisse des Dépôts et Consignations et la Communauté Urbaine dans le cadre de l'aménagement du site.

## B – Budget prévisionnel 2008

<b>DEPENSES</b>	<b>€ T.T.C</b>	<b>RECETTES</b>	<b>€ T.T.C</b>
Achat fournitures	5 270	Subvention Région	120 000
Services extérieurs	42 000	Subvention Département	35 000
Autres services extérieurs	50 700	Subvention C.U.B	120 000
Cotisations	2 500	Subventions communes (Pessac, Talence, Gradignan)	58 670
Impôts et taxes	17 200		
Charges de personnel	338 000		120 000
Charges de gestion	3 000	Fonds européens CNASEA	5 000
<b>TOTAL</b>	<b>458 670</b>	<b>TOTAL</b>	<b>458 670</b>

L'accompagnement financier de cette association s'inscrit dans le cadre du soutien de la CUB aux infrastructures d'accueil d'entreprises innovantes et de hautes technologies.

Dans cette perspective, il vous est proposé, Mesdames et Messieurs, de bien vouloir :

- **DECIDER** l'attribution d'une subvention à l'association Bordeaux-Unitec d'un montant de 120 000 € pour la réalisation de son programme d'actions 2008,
- **AUTORISER** Monsieur le Président à signer la convention, ci-annexée, fixant notamment, les modalités de versement de la subvention communautaire,

La dépense correspondante sera inscrite au chapitre 65, article 6574, fonction 900, CRB D 100 du budget de l'exercice en cours.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 3 octobre 2008,

Pour expédition conforme,  
par délégation,  
le Vice -Président,

REÇU EN PRÉFECTURE LE 6 NOVEMBRE 2008
PUBLIÉ LE : 6 NOVEMBRE 2008

M. JEAN-CHARLES BRON